



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élargissement

Question écrite n° 19536

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle de façon toute particulière l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur le tiraillement entre Union européenne et Etats-Unis d'Amérique qui se manifeste chez la plupart de nos futurs partenaires de l'ancien bloc communiste. En effet, la crise irakienne a été un bon révélateur de cette situation. Les pays de l'ancien pacte de Varsovie, candidats à l'adhésion, rejoignent le camp américain, mettant à mal la cohésion européenne. Les médias, d'ailleurs, soulignent avec force cet état de fait, qui est largement préjudiciable à une bonne intégration de ces pays qui sont actuellement soupçonnés d'être de véritables « sous-marins » américains susceptibles de faire implorer l'Union européenne à terme. Elle lui demande donc de lui indiquer le sentiment et les intentions du Gouvernement au sujet de cette délicate question.

Texte de la réponse

Le Gouvernement ne sous-estime pas l'impact qu'ont eues sur les opinions européennes les divergences au sein de l'Union et avec les pays candidats suscitées par la crise iraquienne. Nous avons vu à cette occasion s'exprimer la forte demande d'une Europe plus active et unie sur la scène internationale. Il est de notre devoir de ne pas décevoir ces aspirations, et de faire en sorte que nos opinions publiques aient le sentiment que l'élargissement consolidera l'Europe. Tout ce qui va dans le sens de la division ne peut nourrir qu'interrogations et frilosités. Dans la phase nouvelle qui s'est ouverte à l'issue du conflit en Iraq, l'Union a clairement exprimé ses attentes par une déclaration de la Présidence publiée à l'issue du Conseil européen informel d'Athènes le 16 avril, à laquelle ont souscrit les dix pays en voie d'adhésion : il incombe à la coalition de garantir la sécurité sur place ; le peuple iraquien a maintenant la possibilité de concevoir pour son pays un avenir nouveau de rejoindre la communauté internationale ; la communauté internationale a un rôle majeur à jouer dans ce processus. En particulier, les Nations unies ont un rôle essentiel, y compris dans le cadre du processus menant à la conduite par le peuple iraquien de ses propres affaires ; l'Union a la volonté de jouer un rôle significatif dans la reconstruction économique et politique de ce pays. L'Europe ne se construit contre personne. Elle se construit pour elle-même et pour nos peuples. L'élargissement est une chance qu'il nous appartient de saisir pour renforcer davantage notre cohésion et notre détermination à peser sur les affaires du monde, dans l'esprit de solidarité et de confiance qui anime la construction européenne. C'est le sens de l'action engagée par le Gouvernement, notamment au sein de la conférence intergouvernementale, pour conduire de pair l'élargissement et l'approfondissement du projet européen.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19536

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2003, page 4361

Réponse publiée le : 10 novembre 2003, page 8618